



GROUPE ENEIS



Bilan – évaluation du schéma d'organisation de la semaine scolaire et des temps d'activités périscolaires

Restitution publique

14 septembre 2017



Retours sur la démarche et la méthode de travail

Présentation des points clés issus de l'évaluation

Présentation des préconisations proposées



Retours sur la démarche et la méthode de travail

Présentation des points clés issus de l'évaluation

Pistes de travail préconisées

Contexte et objectifs de la démarche

- L'application de la réforme des rythmes éducatifs avec la mise en place d'une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire dès septembre 2013



- Le souhait de disposer d'une évaluation fine du dispositif mis en place et la nécessité de faire le point sur l'atteinte ou non des ambitions éducatives fixées



- La volonté de réfléchir à des pistes d'évolution/d'amélioration dans un contexte national d'évaluation des rythmes scolaires

Trois ambitions éducatives fixées et à atteindre

1 Œuvrer à l'égalité en favorisant, grâce aux temps d'activités périscolaires, l'ouverture à la culture, artistique, aux activités physiques et sportives à un plus grand nombre d'enfants

2 Favoriser la continuité éducative, respecter les besoins spécifiques en maternelle et élémentaire tout au long des temps scolaires et périscolaires de la semaine

3 Permettre à l'enfant d'exercer un véritable choix dans ses engagements sportifs, culturels et artistiques et ainsi contribuer à la construction d'une personnalité



La pleine intégration de la nouvelle organisation horaire et périscolaire dans la politique éducative locale

Les temps forts de la démarche



❖ **Des entretiens individuels menés avec les services de la ville et les partenaires associatifs et institutionnels** (élus, direction générale, services villes, IEN, CAF, DDCSPP...)

❖ **8 tables rondes organisées avec des représentants de la communauté éducative**

- ❖ Les directions d'école et les enseignants – 26 participants
- ❖ Les animateurs et les ATSEM – 14 participants
- ❖ Les agents techniques des écoles – 13 participants
- ❖ Les coordonnateurs pédagogiques et techniques – 10 participants
- ❖ les responsables de site – 16 participants
- ❖ Les parents d'élèves – 10 participants
- ❖ *Les associations partenaires* (un temps pour les gestionnaires des temps périscolaires et un temps pour les intervenants TAP) - 11 participants



❖ **Des observations au sein de 6 écoles (A et B)**

- ❖ PREVERT
- ❖ KERHALLET
- ❖ La POINTE
- ❖ KERISBIAN
- ❖ MACE
- ❖ BUISSON



- **Observations non participantes**
- Des **échanges informels** avec les acteurs présents sur l'école : le responsable de site, le coordinateur pédagogique, les enseignants et directeurs d'école, les ATSEM, les animateurs, les parents d'élèves à la sortie des classes et les enfants sur les temps de récréation



Retours sur la démarche et la méthode de travail

Présentation des points clés issus de l'évaluation

Pistes de travail préconisées

1

Œuvrer à l'égalité en favorisant l'ouverture culturelle, artistique, sportive



Les points forts

- ❖ Une **offre d'activités périscolaires** qui s'est **qualifiée**
 - Des accueils de qualité et sécurisés dans le cadre de déclarations à la DDCSPP
 - Des activités **culturelles, artistiques et sportives** proposées à chaque cycle dans toutes les écoles
 - Une gestion associative dans 5 écoles qui apporte une réelle plus value d'un point de vue pédagogique ainsi que pour la dynamique de quartier
 - Des responsables de site **formés et titulaires du BPJEPS**
 - Des **formations proposées aux ATSEM** (formations thématiques) et responsables de site
- ❖ Des **taux de fréquentation aux TAP globalement élevés**: 84,8% en élémentaire et 71,2% en maternelle, stable chez les élémentaires et en légèrement baisse chez les maternelles
- ❖ Une **offre d'activités périscolaires accessible financièrement pour les familles** (tarification sociale appliquée, des TAP non tarifés, ...)

1 Œuvrer à l'égalité en favorisant l'ouverture culturelle, artistique, sportive



Les marges de progrès

- ❖ Une **mobilisation du secteur associatif** qui apporte une **réelle plus-value** aux enfants même si elle s'est avérée **difficile à maintenir dans le temps**
- ❖ Des difficultés d'ordre **organisationnel et logistique** (locaux, mobilisation d'intervenants extérieurs, peu de temps de préparation des activités, des équipes parfois mouvantes...) qui ont pu avoir un impact sur **les activités proposées**
- ❖ Des projets pédagogiques d'accueils de loisirs périscolaires qui ne font **pas** l'objet pour le moment d'une démarche **d'évaluation centralisée** à l'échelle de la Ville et qui ne sont **pas tous pleinement articulés** dans leur conception avec les réflexions menées au **niveau du Projet Educatif Citoyen et les projets culturels/sportifs** portés par les autres services de la Ville.
- ❖ Un **accueil des enfants en situation de handicap qui reste complexe** sur les temps périscolaires en l'absence d'Auxiliaire de Vie Scolaire malgré l'investissement de la Ville pour augmenter les effectifs encadrants

2 Favoriser la continuité éducative et respecter les besoins spécifiques



Les points forts

- ❖ Une attention particulière portée par les équipes d'animation sur le **respect des besoins spécifiques des enfants** sur l'ensemble du temps périscolaire
- ❖ **Une gestion différenciée entre maternelle et élémentaire notamment sur l'organisation des TAP** (adaptation des activités, réveils échelonnés, adultes référents, espaces calmes dédiés...)
- ❖ Une organisation opérationnelle **qui s'est progressivement structurée** au sein des écoles, qui apparaît globalement **sécurisante et efficace**:
 - **Un effort de formation** porté par la Ville, suscitant un **niveau de qualification important et en hausse** ces dernières années, des équipes d'encadrement
 - Une **organisation des équipes périscolaires qui s'est structurée** – coordonnateurs, responsables de site, équipe animateurs/ATSEM
 - Des **taux d'encadrement respectés** et un **système de remplacement des animateurs absents** mis en place
 - Une organisation qui doit **poursuivre sa consolidation pour fédérer l'équipe éducative, faciliter le développement de projet tout en garantissant la sécurité des enfants**

2 Favoriser la continuité éducative et respecter les besoins spécifiques



Les marges de progrès

- ❖ **Une complémentarité éducative qui reste timide** et très disparate d'un site à l'autre (temps d'échanges responsable de site/direction école ; liens entre les projets/projets communs...)
- ❖ **Peu de complémentarité sur les projets avec les autres services de la ville**, à l'exception du dispositif de réussite éducative
- ❖ Des interrogations qui subsistent auprès des acteurs autour du **rythme des enfants** - un temps jugé trop important en collectivité
- ❖ Si les taux d'encadrement sont respectés, selon certaines équipes d'animation, ces taux **ne sont pas toujours adaptés** à l'animation de certaines activités (manuelles ou artistiques notamment) ni à l'encadrement d'enfants en difficulté
- ❖ Des enjeux soulevés autour des liens développés avec **les familles** (information, consultation...)

« On a aucun temps en commun avec les animateurs, on ne peut pas travailler ensemble sur des projets » - quelques enseignants

3 Permettre à l'enfant d'exercer un véritable choix dans ses engagements



Les points forts

- ❖ Des enfants **libres de choisir** l'activité qu'ils souhaitent parmi les activités proposées et une globale satisfaction des enfants interrogés sur cette proposition d'activités
- ❖ Globalement, une prise en compte par les équipes d'animation du « **droit de ne rien faire** » ou du moins à **ne pas participer à une activité** si les enfants n'en n'ont pas envie.

« Ce qui est bien c'est que ce n'est pas obligé, on peut ne pas faire les activités si on ne veut pas les faire » - enfant de CM2



Les marges de progrès

- ❖ L'**absence** pour le moment de **méthodologie claire d'évaluation** des activités, impliquant notamment les enfants.

L'articulation de la nouvelle organisation au sein de la politique éducative globale



Les points forts

- ❖ **Une ambition éducative déjà très présente** avant même la mise en place des nouveaux rythmes
- ❖ **Une pleine intégration en 2013** des nouveaux rythmes au Projet Educatif Local
 - Une réflexion autour des nouveaux rythmes pleinement intégrée à la démarche du PEL – plusieurs instances de suivi et de pilotage mises en place
 - **Une organisation de la réflexion vécue comme positive en 2013**: une prise en compte des spécificités des quartiers et un renforcement des liens entre les acteurs
- ❖ Une association de la communauté éducative en **deux teintes**
 - Une association globalement importante des acteurs de la communauté éducative
 - Mais des professionnels qui auraient souhaité être consultés ou davantage entendus (agents techniques, animateurs, enseignants...)

« Il y a eu un très bon travail de fait avec les PACTES. »

« Nous n'avons pas été associés à des temps de réunions pour échanger sur l'évolution de nos conditions de travail ou de nos missions du fait de la nouvelle organisation » - agents d'entretien

L'articulation de la nouvelle organisation au sein de la politique éducative globale



Les marges de progrès

❖ Un pilotage stratégique du PEDT à consolider

- Absence de coordonnateur PEDT
- Absence de réelle instance à l'échelle du quartier qui s'interroge spécifiquement sur le fonctionnement de cette nouvelle organisation et qui pourrait proposer des ajustements ou des pistes de réflexion au comité de pilotage (à l'exception des MOT)

❖ La nécessité d'articuler davantage le projet périscolaire global (PEDT) avec le Projet Educatif Citoyen (organisation, contenu des activités, projets...) et les autres services de la ville

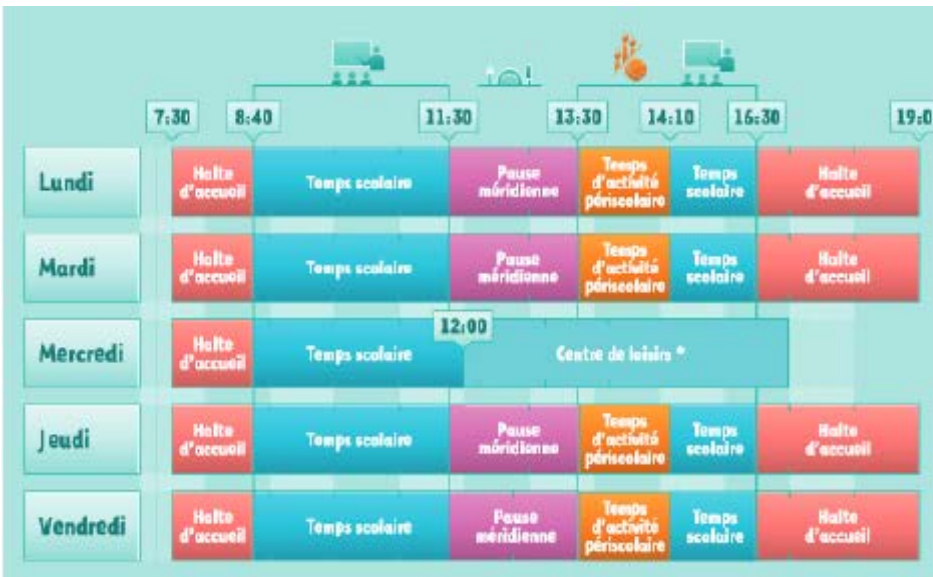
« Depuis la fin des PACTES, il n'y a donc plus vraiment d'instances par quartier où on peut aborder spécifiquement les enjeux du périscolaire en lien avec le scolaire, à part dans quelques commissions enfance » coordonnateur

« les instances du PEC sont peu saisies par les enjeux du périscolaire et les chantiers du PEC pas toujours clairement irrigués dans le périscolaire ».

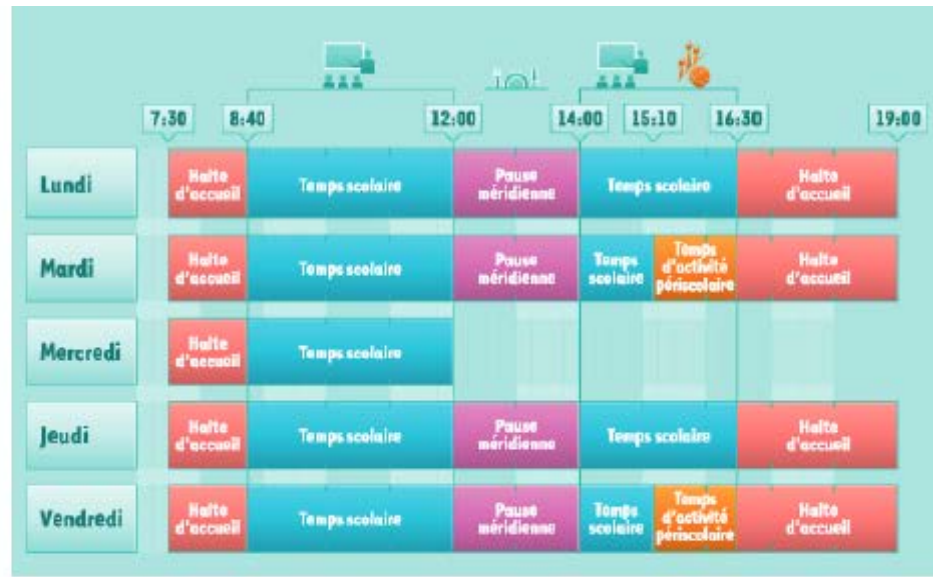
« Les chantiers du PEC (égalité filles/garçons..) ne sont pas toujours pris en compte dans les projets périscolaires, cela dépend des sites » - responsable de site

Focus sur l'expérimentation de la Pointe

Maternelle



Elémentaire



- Elémentaire : organisation identique aux autres écoles de la ville
- Maternelle: 40 minutes de TAP chaque jour sur la pause méridienne



Les points forts

- Une pause méridienne **adaptée pour les enfants dormeurs** (temps du repas et sieste)
- Un **meilleur repérage** des enfants dans le temps du fait de la régularité des horaires selon les professionnels interrogés
- **Un temps d'apprentissage plus important** chaque jour pour les PS et MS car la sieste commence plus tôt
- **Une meilleure communication** entre **enseignants et parents** selon les enseignants et les parents interrogés
- Un temps de pause méridienne qui permet à **l'équipe enseignante de se réunir si besoin**
- **Des ATSEM qui se recentrent sur leurs tâches scolaires** – seule une ATSEM prend en charge les TAP, les autres sont mobilisées sur la sieste des PS et MS dormeurs – une meilleure communication observée entre enseignants et ATSEM
- **Un temps de garderie** mis en place par la municipalité de 11h30 à 12h pour les fratries



Les difficultés soulevées

- Une pause méridienne **très longue pour les enfants non dormeurs** (MS et GS) et **des enfants qui déjeunent tard** (13h)
- **Une organisation peu adaptée au rythme des Moyennes Sections** qui après le temps TAP ont un temps de repos de 14h10 à 14h45 surveillé par une ATSEM car l'enseignante prend en charge un groupe de Grande Section
- Une **matinée** qui semble néanmoins **trop courte** pour les enseignants (8h30-11h30)
- Le **manque de temps d'échanges formels ou informels entre ATSEM, enseignants et animateurs TAP** reste prégnant
- Des enseignants de maternelle qui rencontrent des **difficultés** le mardi et le vendredi après midi pour **accéder à certains locaux partagés avec les élémentaires** (BCD, salle de motricité) car ces derniers sont en TAP et utilisent ces salles

Focus sur l'analyse financière de l'organisation mise en place

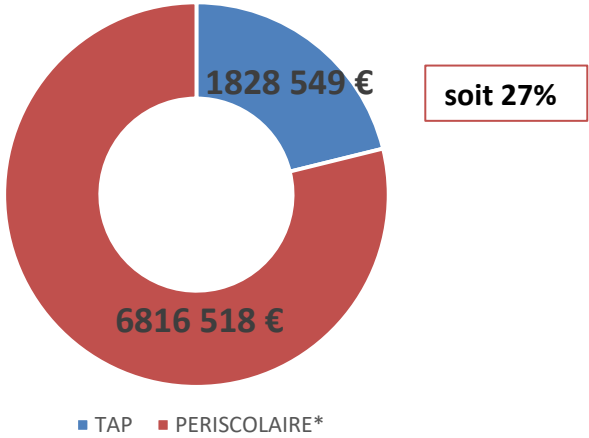
Coût brut réforme: **2 030 713€**

- Dont TAP: **1 858 712€**
- Soit **289€/enfant** présent

Coût net réforme : **1 310 782€**

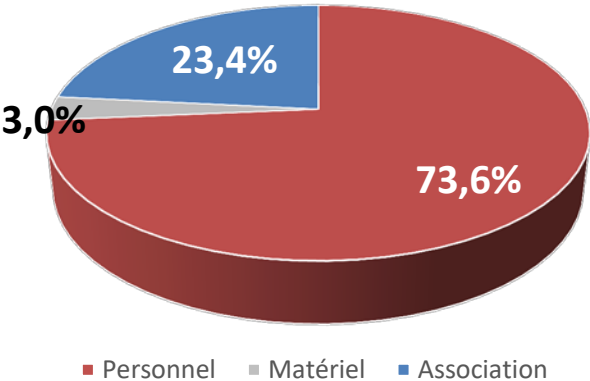
- Dont TAP: **1 108 618€**
- Soit **175€/enfant** présent

Part des TAP dans le budget du périscolaire

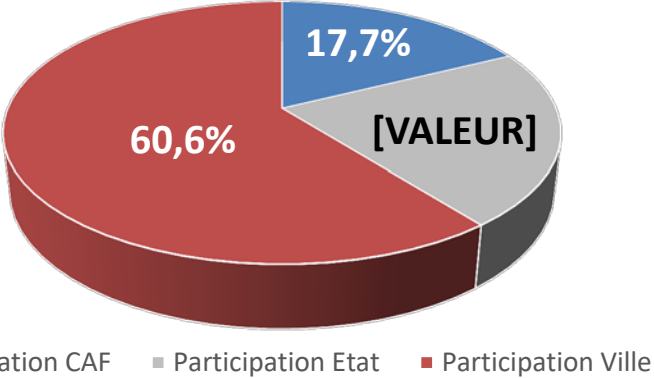


Focus sur les TAP

Répartition des charges - Coût brut des TAP



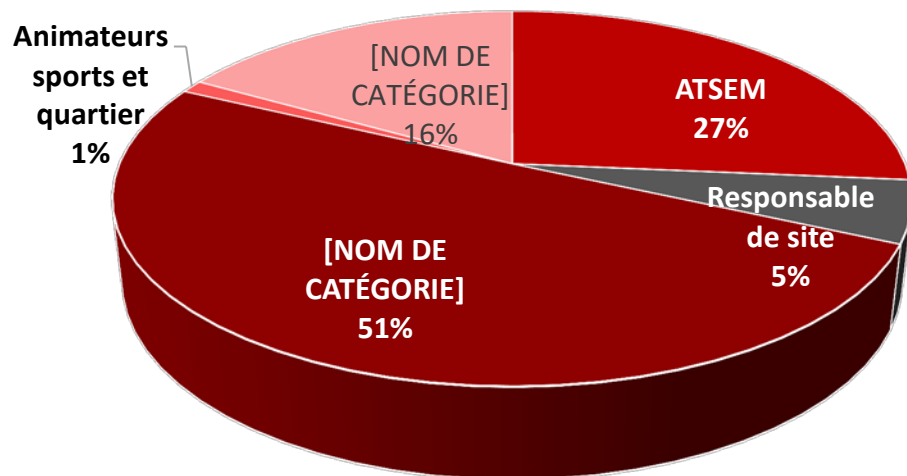
Répartition des participation des institutions - Coût brut des TAP



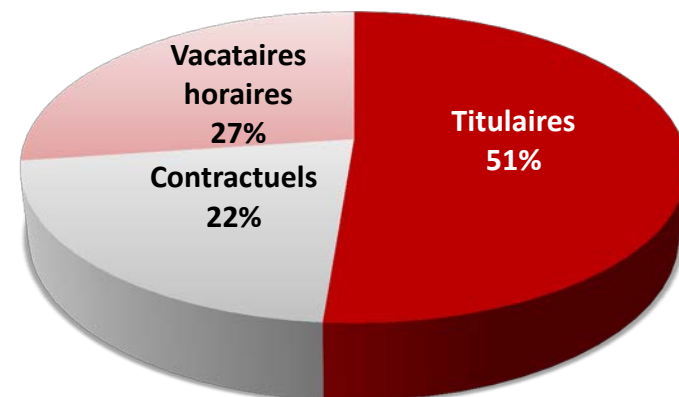
Focus sur les moyens humains

- ❖ Au total, 535 agents d'animation déployés au sein des écoles - La moitié de l'équipe d'animation est composée d'animateurs Ville - 27% des agents mobilisés sur les temps d'animation sont des ATSEM

Part des agents mobilisés sur le temps périscolaire selon leur fonction



Part des agents mobilisés sur le temps périscolaire selon leur statut



- ❖ 32 associations différents (Equipements de quartier, sportives, culturelles...)
- ❖ 4 équipements de quartier (PL Sanquer, Foyer Laïque de Saint-Marc, PL Guérin, MPT du Valy Hir) coordonnent l'ensemble des temps périscolaires sur 5 écoles (Kerhoas, Kerisbian, Queliverzan, Guérin/Bugeaud, Sanquer)

En Bref, ce qu'il faut retenir de cette évaluation ...



- ❖ Une réforme des rythmes éducatifs qui s'est voulu **participative** et intégrée au Projet Educatif Local (PEC aujourd'hui)
- ❖ Des Temps d'Activités Périscolaires **accessibles** à un maximum d'enfants afin de bénéficier d'une offre d'activités deux fois par semaine sur le temps TAP
- ❖ Des taux **d'encadrement respectés et une sécurité des enfants assurée** – forte implication des équipes
- ❖ Un **effort de formation** porté par la ville, suscitant un **niveau de qualification important**
- ❖ Des équipes qui se sont mobilisées pour proposer des **activités diversifiées** aux enfants
- ❖ Des **projets pertinents développés sur les temps périscolaires parfois en lien avec le scolaire**
- ❖ Des **enfants interrogés globalement satisfaits** des activités qui leur sont proposées
- ❖ Des **modalités d'inscription aux activités périscolaires souples** et satisfaisantes pour les familles
- ❖ Une **vigilance des équipes d'animation afin de respecter au mieux le rythme des enfants** (droit de ne pas participer à une activité respecté)
- ❖ Des **équipes enseignantes et d'animation qui tentent de travailler davantage ensemble** – des initiatives à davantage valoriser



- ❖ Mais des **marges de progrès** autour:
 - De la **complémentarité éducative** - une progression timide et qui reste très hétérogène d'une école à l'autre
 - De **l'accueil** des enfants en situation de handicap
 - Du **rythme des enfants** malgré une vigilance accrue des équipes
 - De l'évaluation du **contenu des activités proposées**
 - Du **pilotage stratégique et opérationnel** du PEDT – une consolidation à poursuivre en interne de la ville

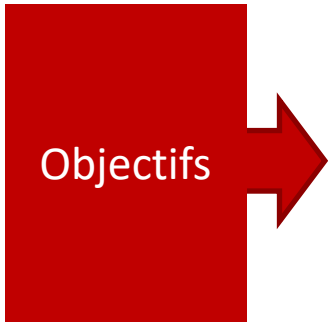


Retours sur la démarche et la méthode de travail

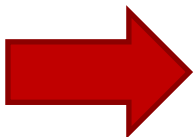
Présentation des points clés issus de l'évaluation

Pistes de travail préconisées

Au vu de l'évaluation réalisée, il apparaît important de travailler sur plusieurs objectifs pour accueillir au mieux les enfants sur le temps scolaire et périscolaire:



- **Consolider le développement et la diversification des projets pédagogiques périscolaires proposés** par les équipes d'animation
- **Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap** sur les temps périscolaires
- Favoriser et **encourager le rapprochement des équipes d'animation et des équipes enseignantes**
- **Améliorer la communication avec les familles** et encourager leur participation
- **Soutenir l'implication des acteurs associatifs** sur les temps périscolaires
- **Faciliter les transitions entre les temps scolaires et périscolaires**
- Renforcer le **pilotage opérationnel et stratégique** du PEDT



Ces thématiques et les modalités d'atteinte de ces objectifs pourront faire l'objet de discussions avec l'ensemble des acteurs dans le cadre des différents temps de concertation organisés par la suite

CONTACTS

Julie JAFFRE

Responsable de mission

Téléphone : 06 46 36 75 08

j.jaffre@eneisconseil.com

ENEIS Conseil
2, boulevard Saint-Martin
75 010 Paris
Téléphone : 01 42 85 20 53

